

La collecte des sapins



QUE FAIRE DE MON SAPIN APRÈS LES FÊTES ?



C'est un sapin naturel :
une collecte spécifique aura lieu
dans ma commune
le lundi 09 janvier 2023.

Je sors mon sapin naturel
le dimanche 8 janvier au soir.



**C'est un sapin naturel floqué
(recouvert de fausse neige)
ou c'est un sapin artificiel :**

je le dépose en déchetterie 
ou je prends rendez-vous avec le
service de collecte des encombrants
en appelant gratuitement
au 0800 089 095.

